SWISS VISCERAL SURGEONS

Formation approfondie en chirurgie viscérale

Certificat de formation

Nom:

_____

Prénom:

_____

Date de naissance:

_____

1. Données

Nom et adresse de l'établissement de formation post-graduée:

_____

Catégorie de l'établissement de formation post-graduée :

- ☐ V1
- ☐ V2
- ☐ V3

Formation approfondie en chirurgie viscérale:
Secrétariat SSCV, Bahnhofstrasse 55, Postfach, 5001 Aarau 1, +41 62 836 20 84, sgvc@meister-concept.ch

SWISS VISCERAL SURGEONS

Durée de/à (veuillez indiquer la date exacte) :

_____

Responsable de l'établissement de formation post-graduée:

_____

2. Activités

Date de _____ à _____
Taux d'occupation _____ % clinique

Date de _____ à _____
Taux d'occupation _____ % clinique

3. Absences

Maladie/accident:	_____ semaines	Date de	_____	à	_____
Congé de maternité rémunéré:	_____ semaines	Date de	_____	à	_____
Congé de paternité rémunéré:	_____ semaines	Date de	_____	à	_____
Service militaire :	_____ semaines	Date de	_____	à	_____
Congé non rémunéré :	_____ semaines	Date de	_____	à	_____
Autres: _____	_____ semaines	Date de	_____	à	_____

4. Contenu de la formation post-graduée (programme chirurgie viscérale, chiffre 4)

Connaissances générales

Anatomie, physiologie, physiopathologie, pathologie, diagnostic, indication opératoire, traitement et suivi des maladies et des pathologies chirurgicales

Objectifs de formation	Bonne compétence, peut travailler de manière autonome	Compétent sous supervision	Compétence insuffisante, a besoin de supervision	Manque de compétences, a besoin d'être guidé	Non évaluable
de l'œsophage					
des organes intra-abdominaux et de la paroi abdominale, y compris l'abdomen aigu et les hémorragies gastro-intestinales					
de l'anus et du rectum					
des affections endocriniennes de la glande thyroïde, des glandes parathyroïdes, des glandes surrénales, des îlots pancréatiques et de l'intestin					

Objectifs de formation	Bonne compétence, peut travailler de manière autonome	Compétent sous supervision	Compétence insuffisante, a besoin de supervision	Manque de compétences, a besoin d'être guidé	Non évaluable
Types de lésions et principes thérapeutiques lors de traumatisme abdominal					
Soins intensifs de chirurgie viscérale					
Chirurgie bariatrique/métabolique : indication, contre-indication, diagnostic et traitement des complications précoces et tardives					

Oncologie chirurgicale, en particulier la pathologie et le développement des tumeurs malignes : répartition par stade, pose de l'indication, principes du traitement chirurgical, adjuvant et palliatif					
Traitement non chirurgical des tumeurs malignes, principes de la chimiothérapie, de la radiothérapie et de l'immunothérapie					
Indications et contre-indications des transplantations d'organes, principes généraux des traitements de suivi des personnes transplantées					
Éthique médicale, sens et non-sens d'une prolongation de la vie, diagnostic de mort, don d'organes					

Aptitudes et expérience opératoire

Expérience en soins intensifs de chirurgie viscérale:

Objectifs de formation	**Bonne compétence, peut travailler de manière autonome**	**Compétent sous supervision**	**Compétence insuffisante, a besoin de supervision**	**Manque de compétences, a besoin d'être guidé**	**Non évaluable**
Échographie de l'abdomen aigu (rétention urinaire, hémopéritoine/ascite, cholécystite) connaissance des indications et de l'interprétation d'examens ultrasonographiques du cou et de l'abdomen, connaissance des principes d'application dans le domaine de l'échographie peropératoire, connaissance de l'efficacité et de l'utilisation de procédés échographiques complexes (Doppler, Duplex, endosonographie)					
Interprétation des examens radiologiques					
Connaissance des principes et de l'indication à d'autres techniques d'imagerie, en particulier la résonance magnétique (IRM) et la tomographie par émission de positrons (PET)					

Examens endoscopiques (au moins la rectoscopie et l'anuscopie)					
Laparoscopie diagnostique					

5. Catalogue des opérations (voir formulaire « Catalogue individuel des opérations »)

→ vers le formulaire

6. Prise en compte de la période de formation continue

☐ La période de formation continue est prise en compte

☐ La période de formation continue n'est pas prise en compte

Explication (si non prise en compte)

SWISS VISCERAL SURGEONS

La/le responsable de l'établissement de formation post-graduée atteste par sa signature que la période de formation post-graduée mentionnée dans le présent certificat a été accomplie dans le cadre d'un poste de formation post-graduée.

Lieu, date _____

Timbre et signature du responsable de l'établissement de formation post-graduée

Le certificat a été expliqué et pris en compte dans le cadre d'un entretien personnel.

Lieu, date _____

Signature de la candidate/du candidat

Formation approfondie en chirurgie viscérale:
Secrétariat SSCV, Bahnhofstrasse 55, Postfach, 5001 Aarau 1, +41 62 836 20 84, sgvc@meister-concept.ch

SWISS VISCERAL SURGEONS

Indication des voies de recours

Par analogie à l'art. 21 de la Réglementation pour la formation post-graduée (RFP, la non-reconnaissance de la période de formation post-graduée attestée par le certificat de formation post-graduée peut être contestée auprès de la commission de recours dans les 30 jours suivant la réception du certificat de formation post-graduée. Le recours doit être adressé à l'adresse suivante :

Secrétariat de la SSCV
Commission de recours
c/o Meister ConCept GmbH
Bahnhofstrasse 55/PF
5001 Aarau 1
sgvc@meister-concept.ch